



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SEANCE DU 28 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 28 juillet à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué le 21 juillet 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MADELAINE, Maire.

Membres Présents : Jean-Louis MADELAINE, Véronique MADELAINE, Morgane RACLET, Sandra PARISOT BRULEY, Christophe PHILIPPS, Séverine WATZKY, Denis SCHNEIDER, Bernard HECKEL, Didier MASSON, Marielle SPENLE, Manuela GERARD, Nadine MEUNIER ENGELMANN, Nathalie DAVIDSON, Jale GUNGOR, Jérémie PHILLIPPS,

Membres Absents excusés :

Robert MORANT donne procuration à Jean-Louis MADELAINE

Laetitia BETSCH donne procuration à Séverine WATZKY

Karine DOPPLER donne procuration à Nathalie DAVIDSON

Vincent JUNG donne procuration à Denis SCHNEIDER

Nuriye MUTLU donne procuration à Marielle SPENLE

Jean-Marc TRIACCA donne procuration à Nadine MEUNIER ENGELMANN

Patricia PRUNELLE donne procuration à Véronique MADELAINE

Djamel SAAD donne procuration à Morgane RACLET

Gisèle HIESIGER donne procuration à Manuela GERARD

Denis HILBOLD donne procuration à Sandra PARISOT BRULEY

Membre absent :

Sandrine KOLOPP

Nadine BLAISE

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h30.

Est nommée secrétaire de séance, Madame Marielle SPENLE

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,

2025-V-01 Secrétariat de séance du Conseil Municipal

Délibération examinée le 28/07/2025

ADOPTÉ à l'unanimité des membres

2025-V-02 Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juillet 2025

Délibération examinée le 28/07/2025

ADOPTÉ à l'unanimité des membres

Lecture déclaration liminaire par Mme SPENLE.

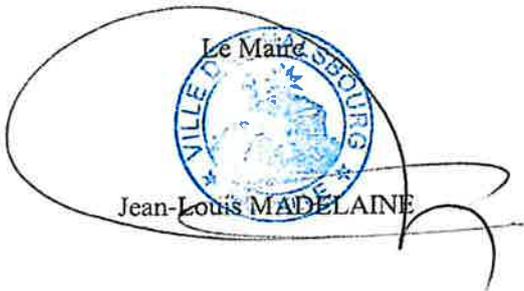
Les élus quittent la séance, le quorum n'est plus atteint.

La séance est levée à 19h50

POINTS NON VUS

2025-V-03 Modifications budgétaires au BP Général et modification du tableau des APCP (Annexe n°1)

2025-V-04 Tarif – Ramassage scolaire


Le Maire
VILLE DE PHALSBURG
Jean-Louis MADELAINE

La secrétaire de séance

Marielle SPENLE


Actes rendus exécutoires

Après dépôt en Sous-Préfecture

Le

Et publication sur le site de la Ville du